

Important Important Important Important

INSCRIPTIONS POUR LES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTERONT LE PRÉSCOLAIRE ET LES NOUVEAUX RÉSIDENTS EN 2025-2026

L'inscription pour un nouvel élève du préscolaire ou du primaire doit être faite au secrétariat de l'école de son quartier du **8 au 28 janvier 2025, entre 9h et 11h ou 13h à 15h ou le 14 janvier jusqu' à 20h00.**

Vous devez apporter les documents suivants :

Si vous êtes citoyen canadien : certificat de naissance, certificat de citoyenneté canadienne ou certificat d'inscription d'une naissance canadien né à l'étranger. Bulletins de juin 2023, le dernier bulletin ainsi que deux preuves de résidence.

Si vous êtes résidents permanents : fiche relative au droit d'établissement IMM-1000, confirmation de résidence permanente IMM-5292 ou carte de résident permanent. Bulletins de juin 2023, le dernier bulletin ainsi que deux preuves de résidence.

Pour savoir comment s'inscrire : <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/admission-inscription/procedure-inscription/>